

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE
VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	13	15	2	2	0

Séance du 27 janvier 2021

- date convocation
20 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-sept janvier 2021 à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire. Séance à huit clos.

Présent(s) : GOMEZ, BELLEC, LANZA, DELTOUR, VEYRIER, CERNEAUX, BRACHET, DELCUZOUL, DARSEZ, BIROL, BELET, ROBERT, FRANQUE

Absent(s) : -

Absents excusés : FLAUSS - LEMARECHAL

Procurations à : : FLAUSS à VEYRIER - LEMARECHAL à ROBERT

Secrétaire : DELCUZOUL

Objet : Demande de subventions pour la réfection de la voirie locale suite aux travaux sur la RD 840. DETR 2021 - Voirie locale.
DCM 2021 01 27 04

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, que la collectivité a une obligation de maintenir en état sa voirie communale.

Il souligne que le flux important des engins utilisés durant les travaux de réfection de la RD 840 a contribué fortement à la dégradation des rues et des voies adjacentes au chantier.

Après avis de la commission « Voirie », monsieur le Maire propose que les rues du Cayla, de Cantagrel et de la Couffignale soient rénovées rapidement afin d'assurer la commodité et la sécurité des usagers. Outre le re-profilage des surfaces carrossables, il est impératif également que la signalétique horizontale et verticale soit réalisée au niveau des jonctions « Rue Cantagrel/RD 840 », carrefour « route du Cayla/rue des Bruyères » et carrefour « rue de la « Couffignale/RD 840. ».

Exposé fait, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer.
Après délibération, le conseil municipal :

Approuve, à l'unanimité, la rénovation des rues susmentionnées.

Sollicite la subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 auprès de la Préfecture de l'Aveyron dans le cadre des opérations de « Voirie locale ».

Dit que les dépenses et recettes seront inscrites au Budget primitif 2021, selon le détail suivant :

Montant total HT	35 341 € HT
DETR 30%	10 602 € HT
FSIL	NC € HT
COMMUNE	24 739 € HT

Dit que les travaux d'aménagement s'effectueront durant le premier semestre 2021 pour une durée estimée à 2 mois.

Autorise le Maire à rédiger et à signer tout document relatif à ce dossier.

Résultat du vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Christian GOMEZ

Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 29 janvier 2021

et publication ou notification

Du 29 janvier 2021

Le Maire

Christian GOMEZ

